

EAUX CLAIRES

Le journal

Décembre 2014

N° ISSN 0980-2762

Union de quartier

Eaux Claires

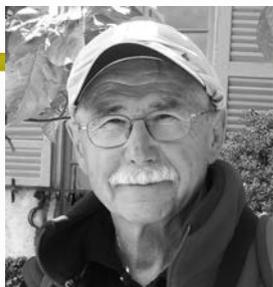
St Jean

Vallier

N°69



Le mot du président



Madame, Monsieur,

Depuis le journal de juin 2014, l'UDHEC poursuit et renforce son investissement et sa présence dans le tissu local associatif et dans les instances institutionnelles : contributions actives aux rencontres concernant les Conseils Citoyens Indépendants, participation aux réunions de travail du CLUQ, plusieurs rencontres avec Mme Laetitia Lemoine, élue du secteur 3,

participation aux assises citoyennes des 7 et 8 novembre 2014. La démarche actuelle de la nouvelle municipalité initiant une volonté de rapprocher les citoyens des organes décisionnels, rejoint une des missions fondatrices de notre action et de nos statuts : construire une démocratie locale.

Pour autant, l'UDHEC ne s'éloigne pas de la réalité du quotidien dans le quartier. Fidèle à sa mission de proximité, elle se positionne également dans les actions concrètes qui touchent directement les habitants du secteur. On peut noter parmi celles-ci :

- Le très sérieux problème d'inondations récurrentes ou permanentes que subissent plusieurs immeubles.
- La volonté partagée de la METRO, de la Ville de Grenoble et de l'UDHEC pour trouver une solution adaptée, satisfaisante pour tous, a permis des avancées sur ce dossier. Cela nous conforte dans notre idée que pour obtenir une écoute et des résultats, il est indispensable de se montrer tenace auprès des décideurs et services techniques, et de mobiliser des experts bénévoles pour représenter les intérêts des habitants. En cela, je remercie très vivement les « experts UDHEC » pour les dossiers qu'ils ont constitués, leur accompagnement technique a fortement contribué à la recherche et propositions de solutions.
- La place et le devenir du quartier EAUX-CLAIRES dans les projets d'urbanisation de Grenoble, sont des thèmes sensibles que suit attentivement l'UDHEC. Notre association alerte et met en garde la municipalité sur une densification trop forte et rapide du quartier qui nuirait à l'équilibre des territoires et au bien-être des habitants. En outre, l'UDHEC poursuit avec la ville de Grenoble, la réflexion sur les possibilités d'accueillir une structure pour personnes âgées (type EHPA). Au titre des projets finalisés et fortement soutenus par l'UDHEC, on peut mentionner la construction du gymnase du lycée LES EAUX-CLAIRES financé par le Conseil Régional, mis en service en novembre 2014.
- La « Tranquillité Publique » périmètre de la police municipale, ainsi que la sécurité des biens et des personnes, mission de la Police Nationale, demeurent des sujets importants pour l'UDHEC. Cette tranquillité et sécurité publiques sont trop souvent mises à mal par des actes d'incivilités, voire délictueux et dangereux : rodéos, courses poursuites, cabrage (« wheeling ») en deux roues motorisés, incendies de voitures et de véhicules à deux roues, vols, dégradations des bâtiments, auxquels se rajoute la prostitution, récemment signalée dans certaines rues du secteur 3. Les rencontres avec les autorités de police permettent une meilleure appréhension de leurs actions.

L'UDHEC a pour but de développer des liens directs avec et entre les habitants, et défendre les intérêts du quartier EAUX-CLAIRES dans une optique de bien vivre ensemble. Notre voix, vos intérêts, doivent être entendus par les instances décisionnelles (Ville de Grenoble, METRO, Conseil Général, Conseil Régional, corps d'Etat) Nous avons besoin de votre soutien pour donner encore plus de poids à notre parole et à notre représentativité.

Le Conseil d'Administration de l'UDHEC et moi-même vous souhaitons des fêtes de fin d'année, chaleureuses, amicales, familiales, et vous remercions pour votre soutien en adhérant à votre Union des Habitants des Eaux-Claires. Meilleurs vœux pour 2015.

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC

Pour nous joindre et mieux nous connaître : Permanence hebdomadaire : de 10 h à 12 h au Centre Social EAUX-CLAIRES - 31, rue Joseph Bouchayer 38100 Grenoble.

Courriel : udheceauxclaires@yahoo.fr site : www.udhec38.com

Retrouvez votre bulletin d'adhésion dans ce journal, lors de notre rencontre à votre domicile, ou à l'assemblée générale du 22 janvier 2015.

**Assemblée
Générale
et Débat Public**
jeudi 22 janvier 2015
de 18 h
à 21 h, au Lycée
LES EAUX CLAIRES,
1 rue des
EAUX-CLAIRES.

POINT SANTÉ

Chaussures de confort
Scholl, Medina...

Sous vêtements laine, angora
et soie

Gaines et ceintures
de maintien

7, rue Pierre Ruibet
Tel. 04 76 49 00 81



Yoga

Cours

- collectifs (journée/soirée)
- individuels
- relaxation
- adolescents

Ateliers 1/2 journée

Yoga, Yoga nidra, Méditation

Massages ayurvédiques et soins Shiatsu

(sur rendez-vous)

www.presence-yoga.fr

Véronique BARRA - Salle de Yoga
18, chemin des Marronniers
38100 Grenoble

06 62 20 87 93

Une Qualité de Présence



A Grenoble

et son agglomération

Françoise assure un service
de qualité discret, rapide et fiable
en mettant à votre disposition
une large gamme de produits
pour l'incontinence
et la stomie adulte
passagère ou permanente.

Livraison à domicile
09 71 25 02 91

E-mail : rvdistribution@orange.fr

Orthopédie des Eaux-Clares

Applicateur de
petit appareillage agréé S.S.

Magasin Conseil "Médima"

22, Bd Joseph Vallier - Tél. 04 76 49 00 81

Club Antinéa

Fitness • Body building

10, rue des Eaux-Clares
38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 96 92 43



LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLUB ANTINÉA C'EST :

- D'abord, une petite salle où règne la convivialité et où on s'occupe bien des clients, de leurs objectifs et de leurs problèmes (perte ou prise de poids, dos, etc...)
- Pour tous, bilan de santé avec examen morphologique et prise de mensurations.
- Cours d'ensemble dirigés permanents 8h par jour.
- Programme individuel personnalisé qui change chaque trimestre après reprise de mensurations.
- Climatisation en période de chaleur.
- Réduction aux scolaires, étudiants, couples, famille, sécurité et retraité (es).

La devise du Club Antinéa:

Du sérieux...
... des résultats

Depuis + de 30 ans dans votre quartier



Christian
Coiffure

COIFF' MIXTE

C. Bøeningen

41, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble © Tél. 04 76 96 82 60



ESPACE
VIKING
MUSCULATION - FITNESS

Le centre
de remise en forme
de votre quartier

- Musculation
- Cardiotraining
- Fitness • Pilates • Zumba

2, chemin des Marronniers - 38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 70 11 99

Christine coiffure

femmes • hommes • enfants

**Lissage brésilien
et soins à la kératine**



OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 non stop

Samedi de 8h30 à 17 h 00 non stop

Fermeture le mercredi

2 rue Henri Moissan

38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 17 80

PRIX SPECIAL ETUDIANTS

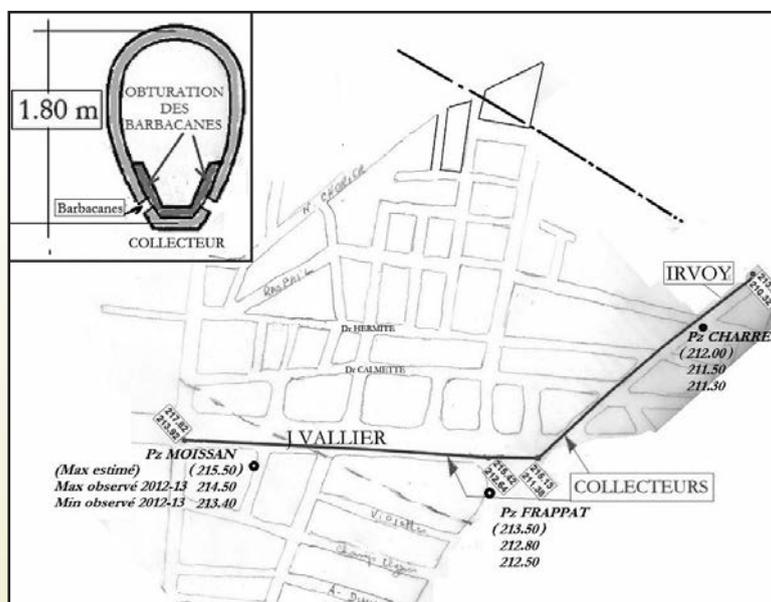
La menace

des “crues de nappe” à Grenoble : existe-t-il un système d’alerte pour les inondations des sous-sols par remontée de nappe ?

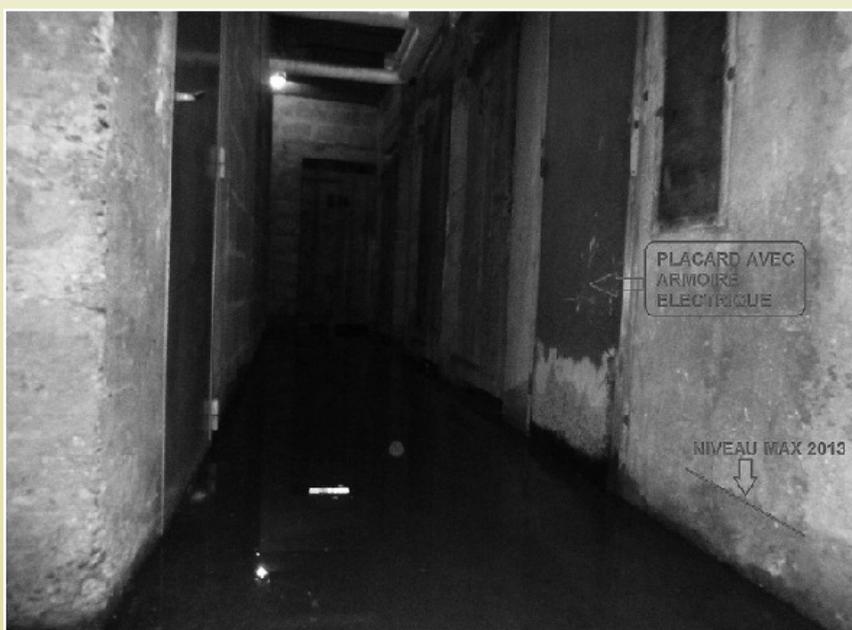
Cet article complète celui paru dans le numéro 68 de l’UDHEC.

1. RAPPEL : LES CRUES DE NAPPE ET LE ROLE DES COLLECTEURS D’ASSAINISSEMENT :

Les sous-sols du quartier des Eaux-Claires ont été submergés par des remontées de la nappe à partir de 2011. Les services techniques de La METRO ont admis que l’obturation des barbacanes des gros collecteurs VALLIER et IRVOY, sur une longueur d’environ un km, a provoqué ces inondations de sous-sols. Les travaux ont entraîné la suppression du drainage de la nappe dans un vaste secteur au nord et au sud du Bd J Vallier. **Les modifications de l’équilibre hydrogéologique** marquées par la remontée des niveaux de la nappe depuis 2011 ont entraîné des troubles de voisinages importants.



Ils ne sont pas relatifs à toute la nappe phréatique, c’est-à-dire à l’unité hydrogéologique qui s’étend depuis Pont de Claire au sud jusqu’à l’Isère au nord, et du pied du Vercors à l’Ouest jusqu’aux collines du pied de Belledonne à l’Est, mais ils sont relatifs à un secteur local, proche des collecteurs J Vallier et Irvoy : cela a été mis en évidence aussi bien dans l’étude réalisée par les bureaux ARTELIA et PROGEO, que dans les enquêtes auprès des syndicats des immeubles de ce secteur.



Accès dangereux au sous-sol.

Les nombreuses demandes de restituer la sécurité des sous-sols, envoyées à la METRO par les habitants du quartier Eaux-Claires (UDHEC) ont été prises en compte par la METRO.

Sous la pression des habitants du quartier et en particulier de l’UDHEC, la METRO a lancé une étude nouvelle (ARTELIA) en 2013 qui a permis d’analyser et de confirmer les conséquences des travaux d’obturation des collecteurs. L’étude a conduit les responsables de la METRO à prendre la décision de réhabiliter la fonction de contrôle de la nappe. Elle a débouché sur un programme de travaux comprenant 2 parties :

1. Percements de nouvelles barbacanes dans les collecteurs IRVOY et VALLIER (travaux réalisés en avril-mai 2014),

2. Mise en place de puits et pompage de la nappe le long du Bd VALLIER : étude préliminaire terminée, étude détaillée du projet en cours. Ces travaux constituent la partie principale du système de réhabilitation du drainage : l’étude en cours doit être terminée pendant l’année 2014. La réalisation (étude et travaux) s’effectuera sur une période d’un an environ.

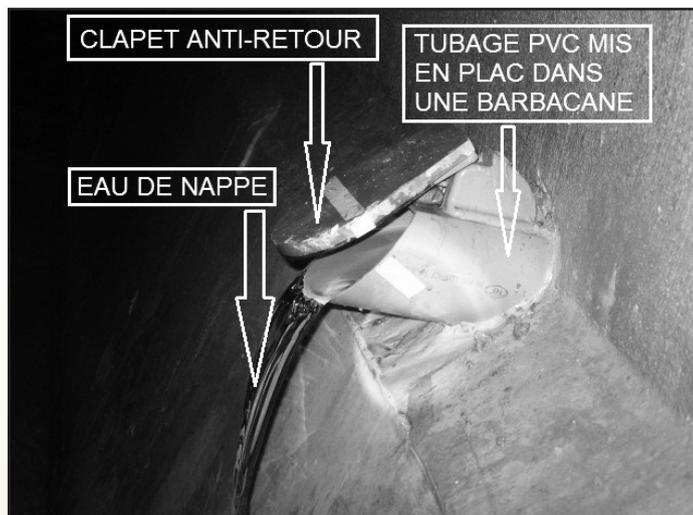
Souhaitons qu'il n'y ait pas de fortes crues du Drac au cours de cette période transitoire ! Il convient de rappeler que le débit maximum de la crue de projet du Drac retenue pour la protection par débordement est supérieur à 1 500 m³/s, soit plus de trois fois plus forte que

celle de 2013 qui a provoqué de fortes inondations des sous-sols.

Cet ensemble devra permettre non seulement de maîtriser la nappe, mais également de respecter les directives Européennes. En effet, les eaux récupérées par pompage ne seront

plus envoyées à la station d'épuration, mais directement dans le Drac.

Les photos ci-après ont été prises à l'intérieur du collecteur VALLIER, lors du percement des nouvelles barbacanes :



Percements des collecteurs

Les percements des nouvelles barbacanes ont été réalisés à l'aide d'un carottier (photo de gauche). Le béton a été découpé sur une épaisseur d'environ 50 à 60 cm **au-dessus** des anciennes barbacanes. Elles sont de ce fait moins efficaces que les anciennes barbacanes. Les percements nouveaux constituent cependant la **partie secondaire du système de réhabilitation : barbacanes de sécurité** nappe haute. Sur la photo de droite on aperçoit le **jet d'eau** claire qui sort de la barbacane. Il convient de noter que les percements ont révélé la grande épaisseur du béton des collecteurs (carottes de plus de 50 cm). Posé sans coffrage extérieur, au contact de la tranchée de terrain, le béton de près d'un siècle d'existence est resté d'excellente qualité, compact, sans aucune dégradation.

2. EFFICACITE HISTORIQUE DU DRAINAGE ET DU CONTROLE DES REMONTEES DE LA NAPPE PAR LES COLLECTEURS, PROTECTION DES SOUS-SOLS :

Le système de collecteurs drainant stabilisait la cote piézométrique de la nappe en toute saison; les fluctuations de la nappe étaient très faibles, même pendant le passage des fortes crues du Drac. Par exemple les crues du 1^{er} au 8/10/1993 (jusqu'à 850 m³/s dans le Drac, alors que le débit moyen est inférieur à 50 m³/s), n'avaient pas provoqué d'inondation des sous-sols. Le dimensionnement même des collecteurs, leurs grandes profondeurs d'implantation sous le sol et leurs capacités hydrauliques de plusieurs m³/s attestent de cette fonction prioritaire de contrôle de la nappe. Simple d'entretien, rustique, ce système s'inscrivait dans le cadre d'un développement durable car il ne nécessitait pas de pompage et de dépense d'énergie.

Il a montré son efficacité pendant plus de 6 décennies qui ont été marquées par le fort développement urbain au nord et au sud du Boulevard Foch.

Le Drac alimente la nappe, et cette alimentation en eau souterraine est d'autant plus forte

que la ligne d'eau de la rivière est haute. Mais le drainage par les barbacanes était d'autant plus fort que la nappe était haute. L'Isère draine la nappe.

3. CONSEQUENCE DE LA DESTRUCTION DU DRAINAGE :

La destruction locale du drainage par obturation des collecteurs équivaut à la suppression d'une digue de protection contre les inondations superficielles. Le système de sécurité nappe haute n'existe plus. La remontée des cotes de la nappe est forte en période de crue du Drac.

En l'absence du système complet de contrôle des remontées de nappe, que va-t-il se passer si une crue centennale du Drac arrive et provoque une crue de nappe (propagation dans la nappe de l'onde de crue de la rivière) ?

La rupture de l'équilibre hydraulique des écoulements souterrains, par l'abandon du rôle de drainage des collecteurs, conduit à une remontée des niveaux de la nappe qui peut être catastrophique lors des fortes crues des rivières.

Les collecteurs drainants font partie du système de protection contre les phénomènes d'inondation par remontée de la surface de la

nappe. Supprimer cette fonction, a conduit à des inondations fréquentes de sous-sols dans le quartier Eaux-Claires.

Parmi les effets secondaires de la remontée de la nappe, on peut citer :

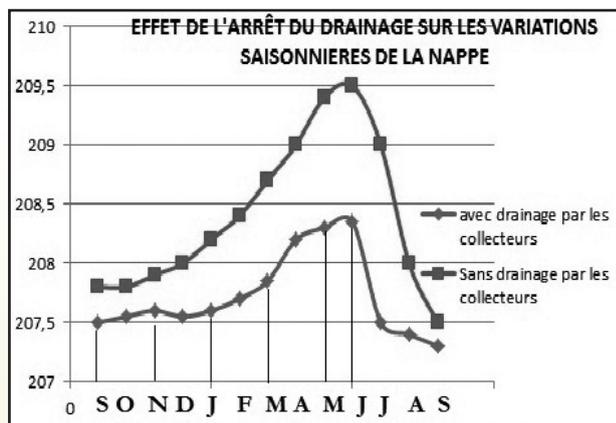
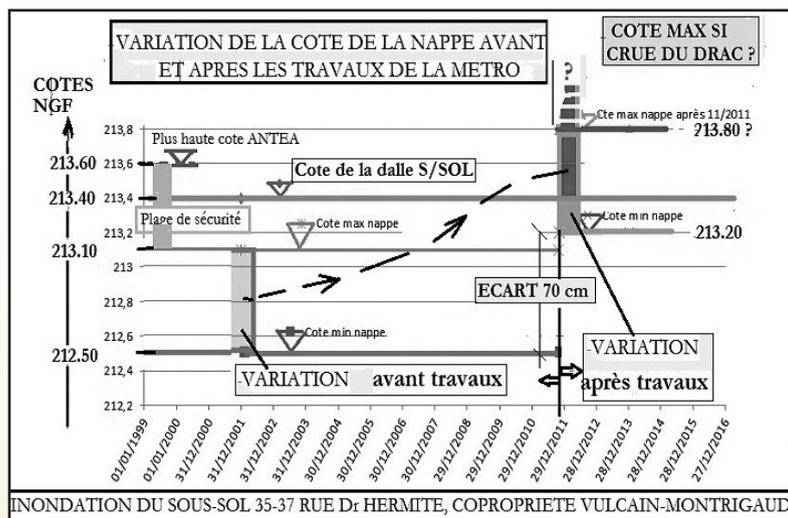
- moisissures, insalubrité, dégradation des matériaux constitutifs des bétons par les eaux souterraines chargées de substances corrosives (corrosion participant à la dégradation des collecteurs),
- pannes de diverses installations (ascenseurs, chauffages, réinjections impossibles de l'eau des doublets géothermiques, abandon des systèmes d'infiltration des eaux de pluie, ...),
- risques de déformations et ruptures de partie de bâtiments sous l'effet de leur dégradation accélérée par la présence et de la poussée des eaux : fissuration, déformation, rupture brutale des parois des sous-sols,
- déformation des fondations, tassements différentiels des terrains saturés en eau par augmentation de leur déformabilité (la saturation en eau supprime la cohésion capillaire). Des déformations différentielles peuvent entraîner des fissurations importantes des bâtiments ou des ruptures de conduites (conduites de gaz, ...).
- Peuvent également apparaître sous l'effet de

la poussée d'Archimède, des soulèvements de cuves vides, ou des collecteurs insuffisamment lestés ou ancrés,

- Emanation de biogaz causé par l'humidification de composés fermentescibles (anciens déchets qui étaient hors d'eau),
- Modification du fonctionnement hydrique des plantes à développement racinaire profond (arbres),

- Corrosion des cuves d'hydrocarbures,
- Court-circuit dans les bâtiments inondés,
- Augmentation des pertes thermiques dans le réseau de distribution de chaleur : refroidissement du terrain et modification des coefficients d'échange thermique des sols saturés en eau,

- Risque d'incendie ou d'explosion à cause du déplacement des substances polluantes inflammables flottant à la surface des eaux souterraines, suintements et résurgences aux points bas des sous-sols, avec dégagement de vapeurs inflammables ou de gaz toxique.



Effet de l'obturation des collecteurs sur les variations saisonnières de la nappe.

4. SUR LE PLAN ADMINISTRATIF ET DE LA SECURITE, COMMENT EST PRIS EN COMPTE LE RISQUE DE CRUE DE NAPPE ?

Pour la protection contre les crues des rivières Drac, Isère ou Romanche, on note l'existence de nombreuses structures et de responsables, mais on en trouve peu pour les nappes.

4.1. Prise en compte des risques crues pour les rivières DRAC, ISERE et ROMANCHE :

On note l'existence de nombreux organismes que l'on peut classer en trois catégories en fonction de leur rôle spécifique : 1-la réalisation des travaux de protection contre les crues, 2-l'entretien des ouvrages, 3- les alertes crues. On trouve :

- Pour les travaux d'aménagement et de protection contre les débordements : le SYMBHI, (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère). Il a été créé en 2004 sur la volonté politique du Conseil général de l'Isère pour traiter la problématique inondation sur les rivières Isère et Romanche.
- Pour l'entretien des ouvrages de protection hydraulique : La DDT (Direction Départementale des Territoires) pour l'entretien du lit des rivières domaniales, et L'A.D.I.D.R (L'association départementale d'aménagement de l'Isère, du Drac et de la Romanche, souvent dénommée A.D.) pour les digues de protection et la gestion du lit en secteur non domanial (plaine de Bourg d'Oisans). L'A.D. est un établissement public à caractère ad-

ministratif. Elle regroupe en son sein le département, les communes et les associations syndicales de propriétaires comprises dans le périmètre protégé. Sa vocation est l'entretien du système de protection contre le risque d'inondation dans les plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche. L'AD Isère Drac Romanche réalise les études et les travaux nécessaires à leur conservation. Devant les enjeux présents en arrière des digues, elle garantit l'efficacité de notre système de protection grâce à une surveillance continue. Les compétences de L'A.D. et son mode de fonctionnement devront être adaptés à la nouvelle Loi L.211-7 du code de l'environnement qui sera mise en application en janvier 2016: nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). La rénovation fixée par la loi devrait permettre, à l'échelle des bassins versants des rivières, la mise en œuvre des programmes intégrés, couvrant aussi bien la gestion permanente des ouvrages hydrauliques (quid des ouvrages EDF ?) que la maîtrise de l'urbanisation dans les zones exposées, la gestion intégrée des milieux aquatiques (entretien des cours d'eau, zones humides de stockage et d'expansion de crue etc.) et la sensibilisation des élus et de la population, avec une plus grande compétence en matière de maîtrise d'ouvrage. A ces organismes, il convient d'ajouter la CLE (Commission Locale de l'Eau

du Drac et de la Romanche) qui est dédiée à la gestion de l'eau. Composée de 72 membres (élus, représentants de services de l'Etat et d'usagers, EDF, industriels, naturalistes, kayakistes, pêcheurs, agriculteurs, gestionnaires de digues, consommateurs...), elle est portée administrativement par le SIGREDA. La mission de la CLE est d'élaborer le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Drac et de la Romanche, et de constituer un lieu de médiation et de concertation pour la gestion de l'eau : rivières, lacs, eau potable, assainissement. Le rôle et les compétences de la CLE pourraient être modifiés dans le cadre de l'application de la nouvelle loi GEMAPI (avec compétence en matière de protection contre les inondations ?).

- Pour les alertes crues : le système VIGICRUE géré pour les rivières Isère-Drac-Romanche par la DREAL38. Il comporte des équipements de mesures permanentes des niveaux en rivière. Les données sont télé-gérées et télé-transmises. "Le site www.vigicrues.gouv.fr constitue le système central d'information sur le risque de crues. Il permet de diffuser directement cette information, qui est aussi relayée par Météo France, dans le cadre de la vigilance météorologique au travers de deux volets : « pluie- inondation » et « inondation (sans pluie locale simultanée) », coproduits avec le service central d'hydro-météorologie et d'appui à la prévision des inondations sur le risque de crues du

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie". A Grenoble, pour chaque rivière, des niveaux d'alertes crues sont lancées lorsque le débit atteint : i) **la crue décennale = alerte orange**, et ii) **la crue de période de retour 30 ans = alerte rouge**.

4.2. Pour la nappe :

L'UDHEC a rencontré divers administrations afin de mieux identifier les responsabilités et compétences administratives pouvant être impliquées. Le résultat est affligeant ! La Ville de Grenoble a transféré à La METRO la responsabilité du réseau d'assainissement qui, on l'a vu, a un rôle de drainage et contrôle du niveau de la nappe. Cependant le système de protection contre les crues de nappe n'est pas clairement intégré dans les fonctions de la METRO. Par ailleurs celle-ci n'a pas de compétence spécifique dans ce domaine.

Le système d'alerte est inexistant.

La METRO et la Ville de Grenoble n'ont toutefois pas fui leurs responsabilités.

On doit rappeler qu'au titre de la jurisprudence, **les collectivités sont responsables en cas d'inondation**, et doivent exercer les compétences de police générale.

La responsabilité de la ville apparaît implicitement dans certains documents du PLU. En effet, en 2003, pour les besoins du PLU de la ville, ANTEA (bureau d'étude spécialisé) avait déterminé les cotes hautes exceptionnelles de la nappe au droit de la ville. Cette étude a été basée sur l'examen des variations des cotes mesurées dans les piézomètres de la ville au cours de la période 1970-2003, et sur un calcul pendant le passage d'une forte crue du Drac (période de retour de 20 ans), concomitante avec une crue de l'Isère (période de retour de 10 ans).

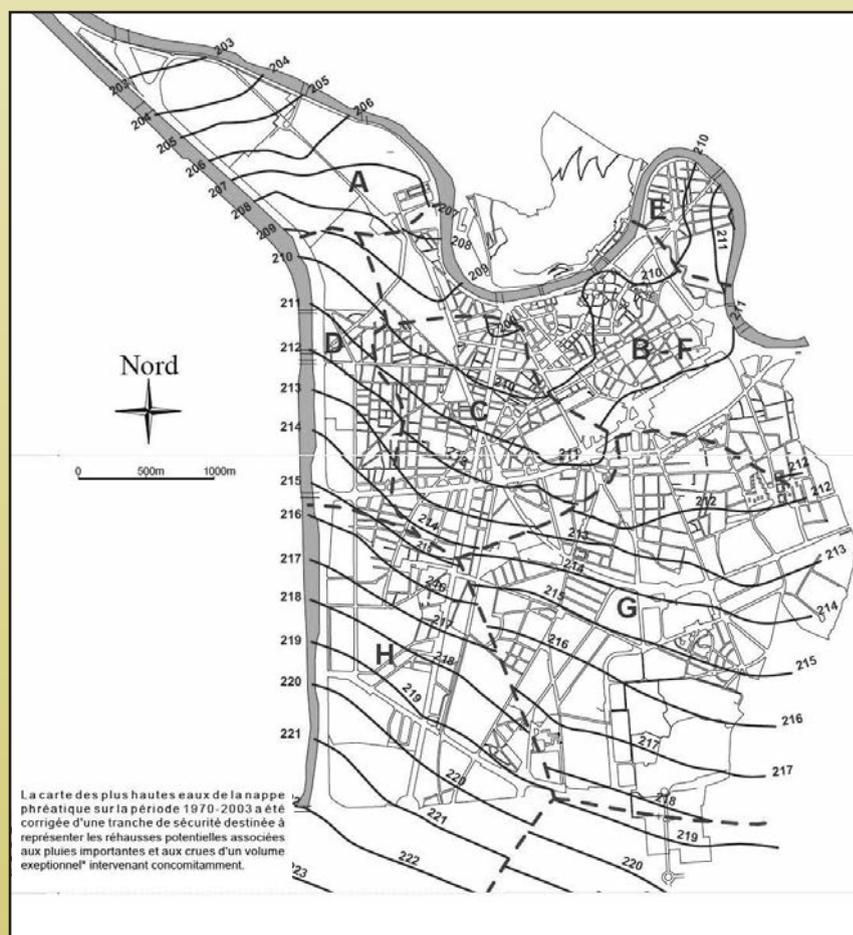
Les cotes des plus hautes eaux de la nappe ainsi calculées par ANTEA n'ont jamais été dépassées au cours des 4 décennies qui ont précédé les travaux de la METRO (avant 2011). C'est sur cette situation, en fonction des anciennes contraintes de nappe, que les architectes ont déterminé les cotes des dalles des sous-sols des immeubles. Par construction, les sous-sols étaient callés pour ne pas être submergés, sauf temporairement, lors des très fortes crues du DRAC. Depuis les travaux de la METRO de 2011, toutes les fondations et dalles des sous-sols de part et d'autre des collecteurs Vallier et Irvoy sont maintenant situées dans les eaux de la nappe. Ces eaux sont réputées pour leur agressivité et capacité à détruire les bétons. L'humidité

permanente et les inondations par remontée de la nappe provoquent des dégradations des sous-sols des bâtiments. Sur la carte incluse dans le PLU de la ville, ANTEA a de plus pris en compte une plage de sécurité et relevé les cotes calculées de plusieurs décimètres : les cotes hautes **exceptionnelles** de la carte du PLU correspondaient à des crues fortes, proche d'une crue centennale. Les observations réalisées par les copropriétaires du secteur impacté par les travaux de la METRO, montrent que les cotes les plus hautes calculées par ANTEA, sont, depuis fin 2011, dépassées plusieurs mois par an. Certains sous-sols, qui pouvaient être **exceptionnellement inondés, sont maintenant inondés en permanence**. La carte du PLU semble être rendue obsolète par les travaux de la METRO, au moins jusqu'à la réalisation complète des travaux de réhabilitation de la fonction contrôle de la nappe.

EN CONCLUSION, il serait souhaitable que les crues de nappe soient intégrées dans le système d'alerte VIGICRUE. Elles sont en effet liées aux crues des rivières Isère et Drac. Une première analyse sommaire fait apparaître un risque "crue de nappe" dès que les débits des crues de rivières atteignent les valeurs des crues de

période de retour 2 ans environ ou légèrement inférieure. **Ce point est à préciser en relation avec les aménagements projetés par la METRO (pompage de contrôle de la nappe)**. Le risque est donc très fréquent, et le cumul des conséquences économiques, sociales, etc. peuvent être, sur le long terme, plus graves que celles provoquées éventuellement par des crues de très faibles probabilités d'occurrence. L'alerte pourrait par exemple être associée à une couleur jaune. Dans ce cadre, l'UDHEC a demandé à rencontrer la DREAL38, qui a répondu favorablement, mais souhaite que cette rencontre se déroule en présence de responsables de la Ville de Grenoble. Il serait souhaitable que la METRO intègre au moins un spécialiste en hydrogéologie. Il pourrait utilement compléter l'armée de spécialistes dédiés aux crues des rivières. Les nouveaux outils juridiques et financiers accompagnant la création de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), sont-ils de nature à mieux dégager la responsabilité des collectivités publiques compétentes en cas d'inondations liées aux remontées de nappes ?

P. JARDIN et J-P. BOREL

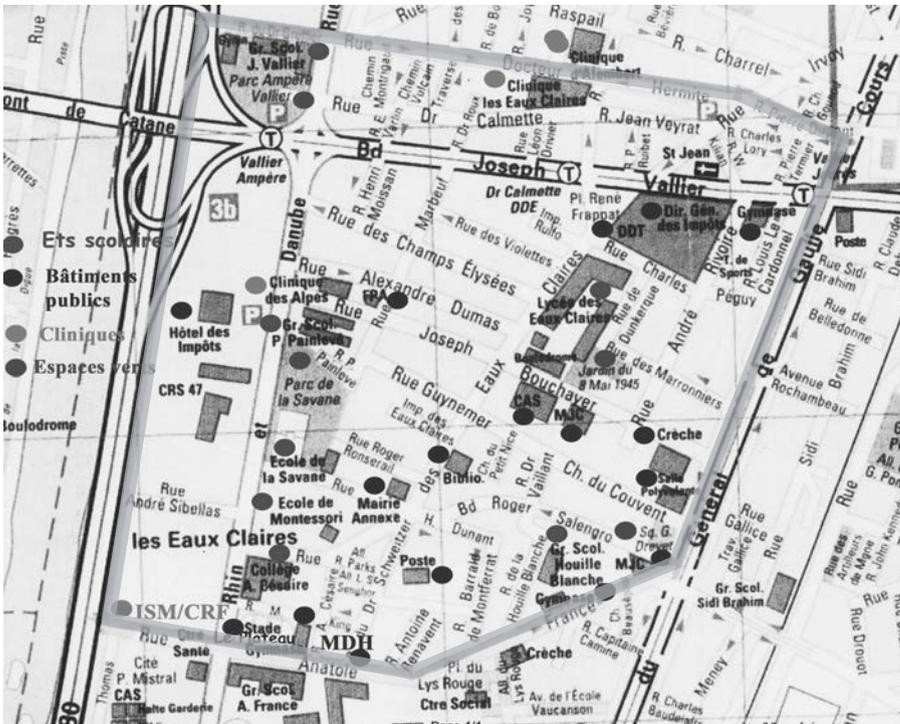


Carte annexée au PLU de Grenoble, dressée par ANTEA.

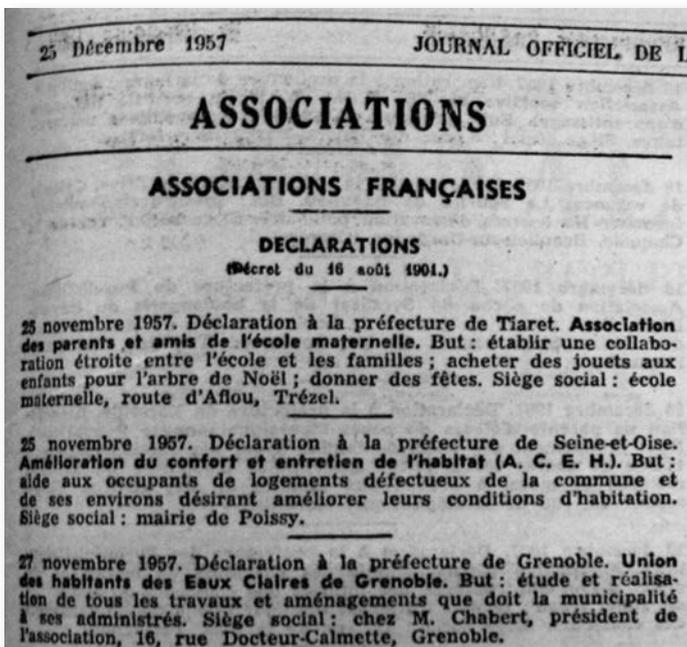
Limites

du quartier Eaux-Claires

Les limites du quartier EAUX CLAIRES, celles et ceux qui ont présidé l'UDHEC et l'extrait du Journal Officiel portant création de l'Union Des Habitants des EAUX-CLAIRES de Grenoble, en 1957.



Les différents présidents de l'UDHEC depuis la création de l'association en 1957 sont : André CHABERT, Alphonse VITTOZ, Michel JACOMIN, Marie-Thérèse TRILLAT, Josette DOURNON, René COMTE, Jacques SAVINE, Robert DARVES-BLANC.



Extrait du Journal Officiel de la République Française du 25 décembre 1957 (P11759).

Jacques DESFOURS

Soirée vidéo



L'UDHEC a organisé le 17/10/2014 une soirée vidéo à la salle polyvalente Christian Galli. Une quarantaine de personnes ont pu revoir grâce à la projection de 3 diaporamas des moments forts proposés par la commission animation en 2014.

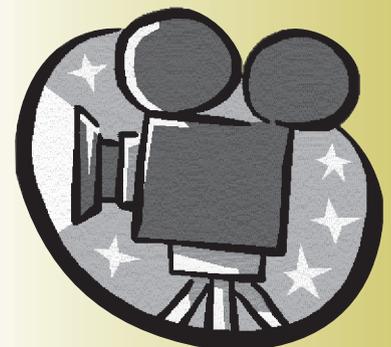
13 avril : Visite collective des œuvres d'artistes exposées aux arrêts du TRAM C sur le Boulevard Joseph Vallier.

24 avril : Sortie culturelle à Saint Étienne avec 2 visites : le Planétarium et le musée de la mine (55 personnes)

17 au 28 juin : Exposition « l'art dans les EAUX-CLAIRES » à la bibliothèque "Eaux-Claires Mistral" (de nombreux visiteurs sont venus admirer les œuvres présentées par des artistes du quartier EAUX-CLAIRES).

21 juin : Fête du Quartier EAUX-CLAIRES qui a connu un gros succès. Mme Crifo, (Vice-Présidente du Conseil Général), M. Piolle (Maire de la ville de Grenoble), Mme Laetitia Lemoine (Adjointe, élue du secteur 3) nous ont honorés de leur présence.

Pour clôturer ce moment convivial, les participants se sont retrouvés autour d'un pot amical offert par l'UDHEC



Diagnostic en marchant, dans le quartier Eaux-Claires

Le 6 novembre 2014, des habitants participaient à une « Balade Urbaine » afin de noter les améliorations nécessaires à une meilleure qualité de vie dans le quartier.



La directrice de la MdH3, le technicien des services publics, des membres de l'UDHEC et des habitants, ont parcouru des rues du quartier, partant de la MdH3 vers 16 h 15 pour se séparer vers 17 h 45 après avoir échangé sur la possibilité de « jardins partagés » (angle rue Roger Salengro et rue des Eaux-Claires), sur l'aménagement de la rue Salengro avec sa nouvelle voie réservée aux bus et cyclistes, sur les problèmes de stationnement illicites et sur l'éclairage, rue Anatole France, sur les comportements délictueux de certains conducteurs de scooters, voitures, dans les rues du quartier.

Cet échange fructueux avec les habitants sera transmis aux services municipaux ou policiers concernés, par le service technique de la MdH3, qui récapitulera dans un tableau de bord les suites à donner.



Fête du quartier Eaux-Claires



Le 21 juin 2014, par une magnifique journée ensoleillée, l'UDHEC a pu organiser la fête du quartier au parc de La Savane.

Grâce à la mobilisation de nombreuses personnes, adhérents, personnels de la MdH3 et de la MJC EAUX CLAIRES, personnels techniques de la mairie, l'installation des tables, chaises guirlandes, sono, différentes activités, s'est déroulée avec beaucoup d'enthousiasme.

Le manège château gonflable, la pêche à la ligne et les balades à dos d'ânes ont ravi les enfants, comme le petit train de Grenoble dans les rues du quartier ou les ateliers proposés par le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS).



La chorale de l'Espace Personnes Âgées (EPA) et un groupe de musiciens ont enchanté les habitants présents.

Cette fête pleine de convivialité, de mélange intergénérationnel, de plaisir à partager quelques heures ensemble a été unanimement appréciée par les participants.

Monsieur Eric Piolle, maire de Grenoble, Madame Christine Crifo, vice présidente du Conseil Général, Madame Laetitia Lemoine, élue du secteur 3, nous ont fait l'honneur de nous rejoindre en fin d'après midi pour échanger avec les habitants et partager les agapes d'un pot convivial offert par l'UDHEC.

Régis QUIBLIER

« Connaissez-vous

le PRUNIER SAUVAGE ?



C'est un drôle de nom pour une Association !

Il existait, sur le terrain où est construit le bâtiment qui l'abrite, un bel arbre, un prunier (et oui, en pleine ville !) au 63 Av. A. Reynier - près du parc « des Champs Élysées » - arbre qui a dû être abattu lors de la construction des locaux actuels.

L'Association a tenu à replanter son Prunier et à conserver le nom de cet arbre en y ajoutant le terme « sauvage » pour exprimer l'idée d'un lieu différent, simple, magique et chaleureux et où il y a « toujours pour chacun une branche sur laquelle s'asseoir » ! Nous y avons rencontré Eléonore HAVAS, chargée de la Communication et de l'Action Culturelle.

Eléonore, quels sont les buts de votre Association ?

Ils sont très simples et tiennent en une phrase : « Développer et encourager les pratiques artistiques » comme la Musique, la Danse, le Théâtre... mais d'une façon différente : c'est un lieu de pratiques artistiques, avec des ateliers, des stages, des projections de films, mais aussi un lieu de débats, d'échanges et de rencontres d'artistes insolites, « sauvages » !

Un lieu où se partagent la parole et les émotions, un lieu où l'imaginaire est roi et la pensée, libre !

C'est un lieu ouvert à tous ?

Bien sûr ! Comme les albums de Tintin, il est ouvert aux 7 à 77 ans et même plus !

Par exemple, nous voulons développer le capital culturel des enfants en les aidant à s'ouvrir au monde en mettant en place, pour et avec eux, un véritable travail d'éducation artistique.

Des projets spécifiques (ateliers, stages) leur sont

proposés, en lien avec les structures socioéducatives, les collèges et même les écoles primaires du secteur. Mais il existe aussi un projet plus familial, notamment grâce au « Club des spectateurs », ouvert tous les derniers jeudis du mois, pour que tous ceux qui le désirent puissent rencontrer des artistes, échanger avec eux, découvrir des spectacles en avant première, donner leur avis...

Ce club travaille en partenariat avec la MdH3 du secteur 3 (comprenant les quartiers, EAUX-CLAIRES, MISTRAL, RONDEAU-LIBERATION, FOCH-AIGLE-LIBERATION).

Et où se passent ces activités ?

Le Prunier Sauvage bénéficie d'un lieu très agréable, situé entre le parc des Champs Élysées et le parc Bachelard. Il est doté d'une salle de spectacle de 230 places, de 2 locaux pour les répétitions musicales et même d'un studio d'enregistrement !

Mais c'est plus qu'une salle de spectacle car nos quartiers possèdent une richesse humaine et un dynamisme qui ne demandent qu'à être libérés et valorisés : c'est un véritable lieu de vie où peuvent s'exprimer librement les habitants de son territoire !

Pouvez-vous nous donner quelques aperçus de votre programme ?

Bien volontiers !

L'implication des habitants du secteur par l'expression artistique et la danse sont les thèmes essentiels de cette année 2014-2015.

- L'orchestre des enfants où l'utilisation des instruments et le jeu collectif sont prédominants, autre façon d'aborder la musique que celle de Conservatoire - pas toujours accessible pour certains enfants (Ah, ce fichu solfège !).

« Alors, on danse » ? : ce sont des rencontres autour de la danse avec un temps fort, en Juin prochain, dans les rues ou parcs du quartier Mistral. Et plusieurs compagnies de styles différents seront invitées à jouer et danser dans notre environnement urbain.

Création d'un film d'animation par les habitants du quartier, dans le cadre du Club des Spectateurs dont j'ai parlé plus haut.

- **Grand Clap pour petits films** : tous les jeunes cinéastes amateurs peuvent présenter un « court métrage » sur un thème donné et d'une durée de 3 mn maximum : ainsi ils pourront s'exprimer et rivaliser de créativité lors des soirées du « Grand Clap » !

Mais, Eléonore, il y a aussi des thèmes plus sérieux ?

C'est vrai, à côté de spectacles divertissants comme « Koko le clown » ou « Le coffre à jouets » nous avons programmé des thèmes à la fois culturels comme « Baile Urbano Do Brasil » qui nous plonge dans la pluralité des cultures et des métissages du Brésil, où poignant comme « Tutsi ! » qui nous fait revivre, sans artifice et par la parole de rescapés, le génocide du Rwanda en 1994...

Pour terminer cette interview, quelques questions plus pratiques !

Je vois où vous voulez en venir !

Des partenaires culturels ou qui nous aident financièrement sont, heureusement, à nos côtés : je n'en citerai que quelques uns : La MDH3, les Ecoles et Collège du quartier ; le Plateau, l'AFEV, mais aussi les Musiciens du Louvre Grenoble, la MC2, la Ville de Grenoble, la Metro... etc !

Quant à notre équipe, elle est composée de 4 salariés : Brahim RAJAD (Directeur), Fred ARANEGA (Régisseur général), Djemaa KANTACHI (agent de surface) et enfin moi-même, Eléonore HAVAS (Communication et Action culturelle).

Mais 7 bénévoles participent aussi à l'organisation des événements :

Tel. : 04 76 49 20 56

Courriel : infos@lepruniersauvage.com

Un grand merci, ma chère Eléonore, pour votre accueil et votre gentillesse !

Et encore bravo à toute votre équipe pour ce passionnant et beau travail au service de la Culture et des habitants du Secteur 3 !

**Jacques DESFOURS
et Jacques GENTIL
Commission Sociale de l'UDHEC**

RESSEMELAGE ECLAIR

Jonathan Pellorce

Cordonnerie Traditionnelle

Clés verrou - sécurité - Clés toutes voitures
Tampon - Gravure

Spécialiste • Chaussons d'Escalade • Chaussures de Montagne

30, Bd Joseph Vallier - 38100 GRENOBLE • Tél. 04 76 49 40 06

PRESSING VEYMONT



Tous vêtements :

Cuir • Daim • Peau

Blanchisserie • Repassage

Tapis • Couture • Retouches

Du mardi au vendredi 7h30-12h / 15 h-18h30 • Samedi matin 8h - 12h

7 rue Pierre Termier 38000 GRENOBLE - Tél : 04 76 21 14 13



■ La famille

Garde enfants, Ménage-repassage,
Jardinage-bricolage, ...

■ Les Personnes âgées

Maintien à domicile,
aide aux gestes de la vie quotidienne...

■ Les Personnes handicapées

Assistance adaptée, ...

Des solutions sur mesure

17, Avenue Rhin et Danube - 38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 48 55 55

contact@adompourvous.fr - www.adompourvous.fr

La Boucherie des Grands Boulevards



*Pour un meilleur service et un plus grand choix,
pensez à réserver vos commandes de fêtes de fin d'année.*

Ouverture du mardi au dimanche midi de 7 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30
56, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE • Tél. 04 76 96 36 92

à vos



ANTENNES MAIRIE DE QUARTIER

Secteur III S.O 1, 68 bis rue Anatole France 04 76 20 53 90

Secteur I N.O 10, rue Abbé Grégoire 04 76 96 67 72



PHARMACIENS

BOURGAT-CUNY, 57 Bd J. Vallier 04 76 96 65 47

BARASC 8, Bd J. Vallier 04 76 96 20 70

JARDILLIER-PEYRAMOND 22, Bd J. Vallier 04 76 96 04 14

HERVÉ 61, rue des Eaux-Clares 04 76 96 43 52

PH. DES REMPARTS 2, av. Rhin-et-Danube 04 76 21 57 78



DENTISTES

ASTRUC 12, av Rhin-et-Danube 04 76 21 30 89

CALIGULA 14, rue des Eaux-Clares 04 76 21 31 64

TATIN 14, rue des Eaux-Clares 04 76 21 31 64

VUKOVIC 16, rue Barral de Montferrat 04 76 96 35 64



PEDICURES/PODOLOGUES

VALAGEAS Geoffrey Av. Rhin et Danube 04 76 96 13 89

COHEN-DE-LARA 53, Bd J. Vallier 04 76 49 57 84

MONTIS-SHAFFUSER

2, cours de la Libération 04 76 96 11 58

ODEYER Alexandra 22, Crs de la Libération 04 76 48 01 02

DHUIEGE 53, Bd Joseph Vallier 04 76 49 57 84



LABORATOIRES

D'ANALYSES MEDICALES

FRAIGNE 2, Av. Rhin et Danube 04 76 21 21 36

LAREBIO 28, Cours de la Libération 04 76 21 23 63

MUTUALISTE des Eaux-Clares

8, rue Docteur Calmette 04 76 49 38 05

ORIADE 2 Bd, J. Vallier 04 76 96 23 22



INFIRMIERS

BROSSE Robin, 2, Av. Rhin et Danube 04 38 12 08 90

CATANE INFIRMIER 2 rue Moissan 04 76 16 86 17

CHAMBARD 2, Av. Rhin et Danube 04 38 12 08 90

DELAUNAY Muriel 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53

DURAND Jean-Paul, 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53

GIANOTTI 2, Av. Rhin et Danube 04 76 17 20 10

LIAS 3, Av. Rhin et Danube 04 76 48 45 74

PUIGPINOS Martine 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53

ROMANIN 34, rue Guynemer 04 76 21 40 03

SURACI 2, Av Rhin et Danube 04 76 17 20 10



PSYCHOLOGUES

GRECO Danièle 2, Cours de la Libération 06 75 96 55 06



PSYCHOLOGUE prénatalité

SAINT-PERE 06 63 16 22 31

• SPA du Dauphiné - Le Maupas 38410 Uriage

04 76 49 18 23

• PILAFFIT 4, Rue Charles Lory

(Cours de Pilates)

04 76 96 52 51

Le service



PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

ASSOIGNONS Stéphanie 20, Rue Guynemer 06 62 35 97 62



PSYCHOMOTRICIENNE

BLOCH Isabelle 20, Rue Guynemer 06 85 80 01 95

LARRIBE Christel 20, Rue Guynemer 06 76 14 31 90



KINESITHERAPEUTES

ALLIX-VIOSSAT 10, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 18 47

BEAUD 10, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 18 47

COQUET Christelle 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76

BLAIN Gaëlle. 2 av. Rhin et Danube 04 76 49 57 29

BORDEL Elise. 6 rue C. Lory 04 76 48 61 11

BROSSON 16, Crs de la Libération 04 76 21 71 62

BUSI Françoise 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76

CLOITRE Françoise 6, Rue Charles Lory 04 76 48 61 11

COMBE-GAROU 2, Av. Rhin et Danube 04 76 48 01 02

HERVÉ P. 2, Ch. des Marronniers 04 76 70 11 99

MEINELLY 6, rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96

MUSSO C. 2, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 57 29

RIVOIRE 10, Av. Rhin et Danube 04 76 49 18 47

ROLLAND Bernard 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96

ROLLAND Eric 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96

FLAMANT Eleni 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76

ROBERT Céline 6, rue Charles Lory 04 76 48 61 11



OSTEOPATHES

CORNEBIZE Pascal,
10, Rue Jean Veyrat Tél./Fax: 04 76 21 31 36



SAGES-FEMMES- ACUPONCTURE

RAYMOND Amélie 2, av. Rhin et Danube 04 76 48 51 17



ORTHOPHONISTE

TERRIER Stéphanie 20, Rue Guynemer 06 25 55 17 69



ORTHOPTISTE

REY Véronique 47, Bd Joseph Vallier
(Centre Basse Vision) Fax : 04 76 96 04 32
06 74 84 22 03



DIETETICIEN

PELLIN Chantal
20, Bd Joseph-Vallier 04 76 84 17 13



REFLEXOLOGUE

DURAND Christine 46, Bd Joseph Vallier 06 85 26 47 02



ART DANSE THÉRAPIE

GODFREY Jonis 20, Rue Guynemer 06 87 01 88 96



ASTUCE

Assistance aux Stomisés Urologie,
Conseils, Ecoute
04 76 87 05 93

De nombreux médecins généralistes
et spécialistes exercent sur le quartier.
Vous pourrez trouver leurs coordonnées
dans les pages jaunes de votre annuaire.

DROGUERIE VALLIER

- BRICOLAGE, ART DE LA TABLE
- PETIT ELECTROMENAGER
- QUINCAILLERIE
- TOILE CIREE
- TAPIS
- JARDINAGE

RECHARGE SODASTREAM
10,50 € TTC

*échange 1 vide contre 1 plein

51, Bd Joseph Vallier 38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 04 77 - Tram Vallier-Catane
Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h Samedi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Lundi APRES MIDI 14 h - 19 h

CEFIMMO

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES



- Vente de biens neufs et anciens
- Gestion locative complète

CEFIGES

GESTION PERSONNALISÉE DE PATRIMOINE

Gestion financière
Assurances individuelles

UNE ADRESSE DE PROXIMITÉ

Angle rue des Eaux Claires et rue Guynemer

Tél.: 04 76 70 07 58

www.cefimmo-arthur.fr

Membre du réseau national ARTHUR
Plus de 450 partenaires disponibles sur l'ensemble de la France.

SECURITEST

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



DANS VOTRE QUARTIER

Centre agréé par la préfecture de l'Isère n° S038T085

11, avenue Rhin et Danube
38100 Grenoble

Tél. 04 76 84 05 84

Crédit Mutuel des Eaux Claires

La banque à qui parler
au service du quartier

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi 8h30 - 12h/13h00 - 17h30

samedi 8h30 - 12h

Guichet automatique 24 h/24 - 7 jours/7

46, bd Joseph Vallier - 38000 Grenoble
N° Indigo: 0 820 366 276

Bienvenue

à la Maison des Habitants du Secteur 3¹

La Maison des habitants rassemble des services de la Ville, du CCAS et du Conseil général ainsi que l'association Pass. Proche des habitants, elle offre des services administratifs et sociaux. Elle favorise également les rencontres entre les habitants et soutient la construction de projets collectifs.

Maison des services

• A l'accueil : Cartes d'identité, passeport, inscription école-cantine, dossier aides vacances, dossier Tarification TAG, inscription sorties familles et Pass culture, etc...

Ainsi que des permanences : Actis, avocat, CSF, plateforme budgétaire CCAS, Ecrivain public, planning familial.

• Le Service Local de solidarité du Conseil général : action sociale et insertion, aide sociale à l'enfance, Protection maternelle infantile.

• Le service de santé scolaire qui intervient en prévention dans les écoles du secteur.

• Le service promotion santé : développement d'actions de santé en direction des adultes.

L'association Pass : cours de Français et accompagnement à la scolarité.

Et aussi les petits déjeuners tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois : temps convivial pour se rencontrer, s'informer.

Maison des projets collectifs

• Loisirs en direction des familles : des sorties le week-end, un appui au départ en vacances, le séjour été à Massacan, les mercredis après-midi avec l'âge de faire.

• Santé-alimentation : la bonne marmite, les paniers solidaires, les jardins familiaux Bachelard et Abry, etc...

• Culture : le club des spectateurs, des sorties culturelles avec des partenaires.

Et de manière générale l'appui aux habitants pour la mise en œuvre de leur projets collectifs.

Maison de la citoyenneté

• Le comité des usagers pour participer aux choix de la MDH3.

• Le fonds de participation des habitants pour financer des projets d'habitants par des habitants.

• La gestion urbaine de proximité, la MDH3 l'interlocuteur pour votre cadre de vie (espaces publics).

Et plus largement le soutien logistique à la vie associative

¹ Le Secteur 3 comprend les quartiers EAUX-CLAIRES (Sauf EAUX-CLAIRES Nord compris entre le boulevard Joseph Vallier et les rues Dr Hermite et Pierre Dupont), RONDEAU-LIBERATION, MISTRAL et une partie de FOCH AIGLE LIBERATION.



Artistes en résidence au Collège Aimé Césaire



Pour la troisième année consécutive, le Collège renouvelle le projet pédagogique d'une Résidence d'artistes au sein de l'Établissement afin de développer l'axe culturel et artistique de son Contrat d'Objectifs.

Pour 2014-2015, nous retrouvons la Compagnie théâtrale « La Fabrique des Petites Utopies » pour une adaptation du livre de Mathias Enard « Rue de Voleurs ». Ceci se déroule en deux temps forts :

1- Du 10 au 20 novembre 2014, travail par ateliers avec les élèves : texte en jeu, training d'acteurs, connaissance des religions, atelier rêve, flux migratoires, vidéo selfy, portrait de la compagnie, découverte du cerveau, lecture publique, training concentration.

2- Du 23 au 30 mai 2015, restitution du spectacle sous camion théâtre dans la cour du collège.

C'est le gage de moments forts, sources d'enrichissement pour notre enseignement.

Ce sera aussi pour nos élèves inscrits dans les deux ateliers théâtre du Collège une belle façon de côtoyer des acteurs professionnels et se nourrir de leur grande expérience !

Jacques DELFORGE (Principal du collège)

Lycée Les Eaux Claires... en 2014



Le lycée Les Eaux Claires impose son architecture audacieuse et résolument moderne à l'entrée du quartier dont il porte le nom. L'attachement des habitants, jeunes et anciens, est fort pour ce lycée dont la réputation et la réussite s'inscrivent dans son histoire.

Le nouveau LEC accueille aujourd'hui 1 100 élèves et étudiants de la seconde à bac + 3. L'internat a une capacité d'hébergement de 170 places, proposées également à des élèves d'autres établissements grenoblois.

Le secteur de recrutement du lycée recouvre les collèges Aimé Césaire, Fantin Latour en partie, Vif, Varcès et Monestier de Clermont. Les étudiants des classes préparatoires HEC DCG sont recrutés sur dossier après le baccalauréat et vivent harmonieusement leur scolarité au lycée.

Le taux de réussite au baccalauréat 2014 est de 95 % pour les filières générales et technologiques tertiaires, en baisse cependant par rapport aux excellents résultats de l'année 2013, 98 %.

La population enseignante est plutôt jeune, nombreuse, stable, satisfaite des conditions de travail dans le nouveau lycée, engagée dans l'utilisation des nouvelles technologies et soucieuse de la réussite de tous les élèves.

Outre les 105 enseignants du lycée, 25 personnels d'administration, d'éducation, de santé, de laboratoire sont quotidiennement au service des élèves. Sans oublier les agents d'entretien, d'accueil, de restauration qui ne ménagent pas leurs efforts et leurs attentions pour rendre la vie des usagers la plus agréable possible.

Souhaitons une belle et longue vie au nouveau LEC !

Laure MINAZIO
Proviseure du lycée Les EAUX CLAIRES
Lycée Les Eaux Claires 1 rue des Eaux Claires 38100 GRENOBLE
04 76 70 50 00 Ce.0380029a@ac-grenoble.fr

Bibliothèque Rencontre avec l'écrivain *Faïza Guène* le 12 décembre

Dix ans après le succès de *Kiffe kiffe demain*, Faïza Guène publie son quatrième roman, *Un homme ça ne pleure pas*. Un récit drôle et attendrissant qu'elle vient présenter à ses lecteurs lors d'une rencontre dédicace le vendredi 12 décembre à la bibliothèque Eaux-claires Mistral.



Cette invitation se situe dans le cadre des rencontres d'auteurs "Nous d'ici, nous d'ailleurs" portées cette année par la MJC Anatole France, en partenariat avec la bibliothèque Eaux-claires Mistral, le Plateau, le Codase et le collège Aimé Césaire.

Née en 1985, Faïza

Guène se passionne très tôt pour le cinéma et réalise 5 courts-métrages dont certains seront primés dans des festivals.

La même année, elle commence son roman "Kiffe Kiffe demain" qu'elle écrira « comme un loisir ». Sa professeur de français lit ce texte et l'envoie à la maison d'édition Hachette sans en avertir Faïza. Une semaine plus tard, elle reçoit le coup de fil qui va changer sa vie. L'éditeur lui propose de signer un contrat et de terminer la rédaction du roman. La tornade médiatique commence alors et "Kiffe Kiffe demain" se vend à plus de 400 000 exemplaires et sera traduit dans plus de 26 langues.

Toujours dans la veine de la comédie sociale, en 2006, Faïza Guène publie « Du rêve pour les oufs » puis « Les Gens du Balto » en 2008. En 2014, elle signe son retour sur la scène littéraire avec son roman « Un homme, ça ne pleure pas » publié chez Fayard.

Elle rencontrera également tout au long de son séjour grenoblois des collégiens et des groupes de jeunes des quartiers Eaux-Claires, Mistral, Lys rouge et Abry, dans le cadre d'un projet partenarial impliquant de nombreux partenaires. Vendredi 12 décembre à 18 h, entrée libre.

Rencontre tout public à la bibliothèque Eaux-Claires Mistral, suivie d'une séance de dédicace.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la bibliothèque au 04 76 21 25 28 ou par e-mail bm.eclaires@bm-grenoble.fr

Marjorie NADDEO
Responsable de la bibliothèque
EAUX-CLAIRES MISTRAL

Ça s'est passé

à la MJC des Eaux Claires

« 5 sens à redécouvrir » c'était à la MJC des Eaux Claires !

Du 20 mai au 12 juin dernier, la MJC a accueilli une exposition Hors Les Murs concoctée par le Musée de Grenoble. Après transformation de l'espace, huit œuvres ont pris leur quartier d'été au milieu de l'effervescence de la vie de la MJC. Les médiateurs du Musée, présents chaque jour, ont accompagné plus de 2 000 personnes dans la visite de cette exposition qui a mis en éveil les 5 sens de tout le secteur.

Avant, pendant et après cet événement hors norme, adhérents, bénévoles, élus et salariés ont participé, inventé et mené de nombreuses actions en lien avec les œuvres exposées.

Avec enthousiasme et panache, les enfants ont vécu : des stages d'arts plastiques pour s'imprégner des œuvres et les détourner, créer un module des 5 sens à explorer ; un stage vidéo pour parler de l'art à hauteur d'enfant ; un stage de danse pour plonger dans les nuances du rouge ; des inventions de recettes loufoques et colorées pour éveiller les papilles ; la fabrication d'une fresque à toucher exposée dans les couloirs de la MJC.

Les ados de l'accueil jeunes n'ont pas été en reste.

Quelque peu ébahis, ils ont visité les coulisses du Musée et filmé le décrochage des œuvres.

Accompagnés par un artiste musicien, ils ont imaginé et créé une bande son pour le tableau « meurtre n°2 » de Monory.

Pour l'occasion, certains ont même redonné un coup de neuf à la MJC, rouleaux de peinture à la main. Une équipe de France 3 Grenoble est venue réaliser un sujet sur le Musée Hors Les Murs, diffusé dans le JT du 5 juin.

Les jeunes ont été interviewés, pour parler de cette immersion dans le monde de l'Art.

Cette aventure a suscité un véritable élan de curiosité pour le monde de l'Art. Depuis, les jeunes ont sollicité l'animateur pour retourner au Musée de Grenoble, découvrir d'autres œuvres et d'autres lieux d'exposition.

Les adultes adhérents ont largement contribué au succès de cette belle opération. Notamment l'atelier patchwork qui a fabriqué un jeu des sens en tissu, manipulé par les petites mains des plus jeunes visiteurs tout au long de l'exposition.

La troupe de théâtre d'improvisation les Quand Mêmes et l'A.M.A.P, les Agri-goûteurs ont concocté le temps d'une soirée, une visite décalée et hilarante.

Le Musée hors les Murs s'est clôturé en beauté par une soirée surprenante et réjouissante autour de lectures sur les plaisirs, élaborée en partenariat avec les bibliothécaires Eaux Claires-Mistral et avec la participation détonante de l'auteur irlandais Robert Mac Liam Wilson.

L'été a continué sur cette belle lancée.

Enfants et adolescents sont partis en séjour au bord de l'Ardèche découvrir canoë, spéléologie, accro branche et joies de la vie en collectivité.



Les enfants du centre de loisirs ont vécu tout aussi intensément leurs vacances : ils ont eu de nombreuses occasions d'expérimenter arts vivants, arts plastiques, cinéma d'art et d'essai autour de la thématique des Aventures fantastiques.

Malgré les gouttes, des sorties variées et ludiques ont été proposées : balade à dos d'âne, accro branche, pêche à la truite, baignade dans les lacs environnants...

Rendez-vous prochainement sur le site internet de la MJC pour découvrir le court-métrage réalisé par les enfants du centre de loisirs : Charlie Chaplin à Rio.





Au programme pour l'automne et l'hiver :

- Comme les années précédentes, des bénévoles se mobilisent pour soutenir des élèves de l'élémentaire, du collège et du lycée dans leur scolarité. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à contacter la MJC.
- Venez bénéficier d'un moment de détente et de bien être lors d'ateliers de gymnastique douce : il reste de la place le jeudi matin de 9 h à 10 h à la MJC.
- Pour les vacances d'hiver, le centre de loisirs accueillera les enfants du 9 au 20 février 2015, en journée ou en demi-journée.

Du 9 au 13 février, des sorties ski seront proposées.

- Le séjour ski des adolescents à l'Alpe du Grand Serre aura lieu cette année du 14 au 20 février 2015.

Retrouvez les détails des actions et les modalités d'inscription sur le site internet de la MJC :

www.mjceauxclaires.fr

33 rue Joseph Bouchayer 38100 Grenoble 04 76 49 15 01.

Centre social des Eaux-Claires

Echange de bons procédés



Parmi ses attributions, le centre social Eaux Claires gère la planification de l'utilisation de la salle Galli, rue André Rivoire. Cet espace polyvalent de plus de 100 m², est bien connu de nombreux habitants du quartier, tous âges confondus : il permet à plusieurs associations d'y pratiquer des activités, aux différents services du CCAS d'y trouver un lieu plus vaste ou aux copropriétés de s'y réunir à l'occasion des assemblées générales.

C'est dans un esprit de réciprocité que la salle Galli est mise à disposition des associations, soit parce que ce sont des associations du quartier, soit parce que leur objet est proche des activités du CCAS. Une délibération du conseil d'administration du CCAS définit le règlement intérieur pour la mise à disposition de cet espace et en fixe le tarif : dans un certain nombre de situations, la gratuité peut être consentie à l'association utilisatrice et une convention définit alors les engagements réciproques. Ainsi, la compagnie théâtrale Imp'Acte utilise quelquefois en soirée la salle Galli pour les répétitions d'une troupe amateur qui travaille exclusivement sur la question des discriminations. Dans le cadre de la réciprocité, la compagnie Imp'Acte a déjà produit gratuitement des spectacles à destination des plus jeunes. Cette année, elle propose une autre expérience aux habitants des Eaux Claires : contribuer au montage d'un théâtre forum en relatant des expériences, vécues ou observées, de discrimination.

La démarche est simple : pour les personnes qui sont intéressées, il s'agit de :

- participer à un temps collectif de « recueil de parole » animé par les comédiens (séance d'environ 2 heures, horaire en fonction des participants).
- attendre 2 à 3 mois afin que la troupe monte le spectacle à partir des témoignages recueillis.
- profiter du résultat à l'occasion d'une séance de théâtre forum qui permet aux comédiens de se produire et au public de réagir sur leur compréhension des situations de discrimination jouées.

Contactez sans attendre le centre social Eaux Claires pour participer à ce projet !

Françoise MAHEU
(Directrice du Centre Social EAUX-CLAIRES)

Centre Social Eaux Claires - 31 rue Joseph Bouchayer
Tel. : 04 76 96 76 15 - cs.eaux-claires@ccas-grenoble.fr



A Coiffure mixte

Une Equipe de professionnels dynamiques qui vous attend dans un cadre agréable.

A Coiffure Salon Climatisé
48 Bd Joseph Vallier 38000 Grenoble
04 76 96 20 85

RESSEMELAGE DRAC

REPRODUCTION TOUTES CLÉS
CORDONNERIE "Gravure" tampons

53, boulevard Joseph Vallier - Tél./fax : 04 76 96 52 28

LES FRUITS de la PASSION

Fruits - Légumes
Huîtres de Noël

Acceptons chèques restaurant



SARL FRANCK
50, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE
Tél. 06 81 37 61 44

Ouvert Dimanche matin
Fermé lundi et jeudi après-midi

CLINICUIR

la Clinique du Cuir

33, bd Joseph-Vallier - 38100 GRENOBLE
(en face de la Clinique Mutualiste)
© 04 76 48 37 37

Sur vêtements cuir, peau, fourrures :
réparations, transformations, retouches
doublage, boutons, nettoyage

Sur mobilier :
confection, coussins nettoyage,
recoloration, mousse, skaï,
tissu sur sacs cuir

Couture, Retouche
sur tous textiles
clinicuir@gmail.com

Club des retraités Eaux-Claires

Avant nos grandes vacances d'août (!!!), nous avons confronté nos qualités d'adresse à la pétanque dans le petit parc jouxtant le parc GALLI. Belle occasion, après la remise des coupes aux trois premières triplettes, de nous offrir un bon repas dans la salle du Club.

A la réouverture du Club, le 2 septembre, le bronzage n'était pas de rigueur, mais la bonne humeur était au rendez-vous.

Le 27 septembre, nouveau repas au Club, pas de pétanque, mais au son de sa belle musique, notre ami DESIRE nous a fait valser ou rêver sur un beau tango... Les cheveux blancs sont là, mais sur la piste, les jambes ont presque toujours vingt ans.

Le 14 octobre, 32 acharnés de belote se sont gentiment affrontés et chacun a gagné son lot.

Le 18 novembre, c'est le traditionnel loto pour remporter trois paniers garnis et d'autres petits lots.

Il faut apprécier cet après-midi là, c'est le seul moment de l'année où règne un grand silence dans la salle, ... qu'ils sont bavards ces « JEUNES VIEUX ».

Le 21 novembre, pour les adhérents du Club, dégustation de beaujolais agrémenté d'un petit casse-croûte, ... attention chauffeur, un seul petit verre, vous serez contrôlé à la sortie.

Dans le Club, comme dans la vie de chaque jour, il y a des moments de joie, le bonheur de se rencontrer, mais aussi les moments de peine et de tristesse.

Alors, n'oublions pas ceux qui nous ont quittés cette année :

M. LAMBERT Jean-Claude (Notre trésorier)
M. VILLARINO Marcel (Notre doyen, 97 ans)
Mme VILLARINO Jeannette
M. MASSARIA Dominique
Mme BOUVIER Éliane

Nous renouvelons aux proches et familles, nos sincères condoléances.

Roger PAGEAULT,
Président du club des Retraités
des Eaux-Claires

Brève...

Le gymnase du Lycée Eaux-Claires a été installé courant octobre 2014. Cette structure provisoire n'est pas dans le style des autres bâtiments du lycée (en attendant une construction définitive), mais il existe et va permettre un enseignement des activités physiques et sportives à l'intérieur de l'établissement sans avoir à perdre du temps en déplacements inutiles pour la formation des lycéens.



Espaces personnes âgées

*Espace
Bouchayer*

Des corses chantent pour Noël
dans notre quartier !

Connaissez-vous le groupe Méridianu ?



C'est dans la « Balagne » de l'intérieur, là où prospèrent les oliviers multiséculaires, qu'est né le groupe Méridianu. Et son héritage culturel, c'est évidemment l'île de Beauté dont il désire faire connaître l'authenticité des chants de la Corse d'autrefois.

Mais si ce groupe chante ce patrimoine artistique d'antan, il s'appuie aussi, dans son répertoire, sur la complémentarité entre tradition et modernité dans la diversité des thèmes abordés.

Mais, ce samedi 20 décembre, ce seront des chants de Noël Corses que Méridianu viendra nous faire découvrir dans notre quartier au cœur de l'église St Jean !

Nous avons rencontré « l'Amicale des Corses de l'Isère » en la personne de M. Ohl, l'un de ses vice-présidents.

C'est l'Amicale des Corses de l'Isère qui est l'organisatrice de ce concert exceptionnel et qui s'est adressé à l'UDHEC pour faire connaître son concert de Noël. Cette association, plus que centenaire, réunit tous les sympathisants et amis de la Corse.

Sa vocation est de faire découvrir la culture Corse à travers une meilleure connaissance de son patrimoine culturel et artistique, notamment en organisant des cours de langue corse, des conférences thématiques et quelques concerts ou événements festifs comme « spuntinu » ou les soirées « figatellu ».

Et ce concert de chants de Noël ?

Méridianu proposera un répertoire spécifique pour Noël à l'occasion de la sortie de leur nouveau CD, entièrement composé de chants de Noël avec du traditionnel et du typiquement corse.

Quatre chanteurs musiciens aux voix chaudes et profondes interpréteront ces chants du patrimoine corse, retrouvés auprès des anciens dans les nombreux villages accrochés aux montagnes de l'île de Beauté.

Mais, rassurez-vous, pour ceux qui, comme moi, ne connaissent pas la belle langue Corse, chaque chant sera précédé d'une petite explication (en français du Continent !) qui le replacera dans son contexte insulaire.

Les billets (15 € tarif normal, 12 € tarif réduit et gratuit pour les moins de 12 ans) seront en vente à la FNAC et dans d'autres grandes surfaces, et, bien sûr, à l'entrée de l'église le soir du concert.

**Alors, tous à St Jean
le 20 décembre prochain à 20h 30**

Pour la Commission Sociale : J. GENTIL

C'est un établissement public du CCAS de Grenoble, non médicalisé, destiné aux personnes âgées et habitants du secteur 3 (Eaux-Claires, Mistral, Rondeau-Libération), ouvert également aux retraités des communes avoisinantes. L'intergénérationnel se manifeste à travers les projets avec l'Ecole Painlevé (repas partagés et « Jardin'Agés ») ; les échanges avec le Collège Aimé Césaire ; et les actions d'animation.

L'équipe de professionnels qualifiés accueille du lundi au vendredi de 10 h à 17 h les personnes isolées souhaitant se distraire, se restaurer à midi, sortir de leur solitude, rencontrer d'autres retraités. Les bénévoles de l'UDHEC accueillent le public le samedi de 13 h 30 à 17 h 30. Ici, vous pouvez bénéficier de la restauration collective (livrée par la Cuisine Centrale) du lundi au vendredi : les menus établis par un diététicien sont équilibrés et variés ; les tarifs sont appliqués en fonction des revenus, de 5.05 € à 9.71 € (vin et café compris). Tous les après-midis : jeux de société : belote, scrabble, coinche, « coppa ». De plus, sont proposées des animations telles que Loto, séances de Contes, projections de photos, séances initiations à l'informatique ; ateliers créatifs ; sorties en car à la journée près de Grenoble.



■ Ateliers réguliers :

- Groupe Chant le lundi de 14 h à 16 h
- Groupe Tricot le jeudi de 14 h à 17 h
- Atelier Mémoire en projet début 2015 : se renseigner auprès de la responsable.

■ Prochaines dates à retenir :

- **Vendredi 5 décembre** : 12 h : Repas régional Poulet rôti/ Gratin dauphinois
14 h 30 : Concours de coinche ou belote
19 h : Souper amical (tarif unique 3.40 €)
- **Mardi 16 décembre** : Repas festif « Cassoulet garni ».
- **Judi 18 décembre** : Fête de Noël au Lys Rouge : Repas de Noël, bal offert par les clubs et l'UDHEC - Goûter Buche de Noël et cidre.

N'hésitez pas à nous téléphoner, à pousser la porte de l'EPA, à venir vous renseigner : nous vous accueillerons avec plaisir.

La directrice de l'établissement
M. CHOMAT



Le Rialto

Refuge Inter Associatif en Logement Temporaire d'Orientation

La Commission Sociale de l'UDHEC a désiré faire connaître à ses lecteurs cette Association créée par la Société de St Vincent de Paul et « **ISSUE DE SECOURS** ». (Celle-ci, située 106 cours Libération à Grenoble dans le quartier des Eaux Claires, a fait l'objet d'un article dans notre numéro 64).

Il s'agit d'un accueil-hébergement d'urgence pour des femmes victimes de violences conjugales, seules ou avec enfants. Nous avons interviewé sa fondatrice, Mme PARAMELLE, qui a bien voulu répondre à nos questions.

Pourquoi créer une telle structure ?

Nous nous sommes rendus compte de la nécessité de répondre aux besoins des femmes victimes de violences : en effet, les femmes que nous accueillons au RIALTO sont, en majorité, en situation de précarité parce que soumises à des mariages forcés, en grande solitude et angoisse par rupture du lien familial ou victimes d'inégalités dans l'emploi..

D'origine française ou venues des pays du Maghreb, elles subissent toutes, dans leur couple, des violences psychologiques ou physiques graves.

Il est donc nécessaire de les protéger contre un compagnon violent ou un environnement familial oppressant et destructeur.

Depuis 2013, le service du Rialto se nomme désormais RIALTO-SOS FEMMES 38 pour témoigner encore davantage de son appartenance au réseau de la « Fédération Nationale Solidarité Femmes ».

Pourquoi ce nom curieux : RIALTO ?

Le Rialto est un pont bien connu de Venise !

Il permet de franchir le fameux canal qui sépare Venise en deux parties : c'est tout d'abord un pont de bateaux, puis un pont en bois, mais c'est en 1587 que le pont en pierre d'une seule arche a enfin été construit : magnifique ouvrage de 28 mètres de portée, il repose sur 1 200 piliers en bois enfoncés dans la boue de la lagune !

« On construit trop de mur et pas assez de ponts » disait St Exupéry ! Le nom de ce pont est le symbole du passage d'une rive de souffrances et de violences conjugales à une vie nouvelle ouverte sur un avenir plus humain, plus serein !

Une de nos stagiaires a d'ailleurs décrypté les lettres de ce mot pour en donner une bonne signification :

RIALTO : « *Refuge Inter Associatif en Logement Temporaire d'Orientation* ! »

Quelles personnes recevez-vous ?

Grâce à des financements privés (*la Société de St Vincent de Paul, la Caisse d'Epargne*) et publics (*la Métro, Le Conseil Général, la Ville ou l'Etat*), le RIALTO a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2009 pour héberger, avec un accompagnement spécialisé, des femmes – et leurs enfants - en situation de violences conjugales caractérisées, en situation de viols ou abus sexuels, en prostitution imposée, ou mariage forcé...

Au cours de l'année 2013, près de 40 femmes (*et 46 enfants*) ont été accueillies, ce qui représente un total de 5 408 nuitées. L'âge des enfants varie de 0 à 15 ans.

La plupart des dames reçues en sont à un processus de violence où le danger est trop grand pour leur vie et celle de leurs enfants : elles doivent absolument quitter le domicile conjugal, car il est difficile, même pour une femme hautement qualifiée, de s'en sortir seule, la violence subie paralysant souvent toute prise de décision.

De plus, la plupart d'entre elles souffrent aussi de problèmes de santé, c'est pourquoi nous avons le souci de proposer à chaque femme un bilan de santé complet.

Quel accueil leur offrez-vous au RIALTO ?

La durée du séjour dans ce lieu de protection est d'environ 3 mois, mais certaines restent plus longtemps.

Bien sûr, il varie selon les cas, mais nous les aidons toujours à trouver des solutions durables. Notre Assistante Sociale, dont le bureau se trouve sur place, non seulement les accueille et les aide matériellement pendant leur séjour, mais assure un suivi indispensable pour poursuivre l'accompagnement psychosocial et juridique jusqu'à ce que leur situation se stabilise.

Nous nous occupons d'inscrire les enfants à l'école, et de trouver du travail, une formation ou encore un emploi aidé à la maman. La nourriture sur place est fournie, en grande partie, par la

Banque Alimentaire qu'utilise déjà « Issue de Secours » pour ses 25 hébergés.

Et vos projets actuels ?

- Depuis le 1^{er} avril 2012, un deuxième appartement collectif est ouvert : il s'agit, comme pour le premier, d'un T6. Trois ou quatre chambres individuelles meublées, une cuisine collective complètement aménagée, une grande pièce servant de salon et, bien sûr, salle de bain et toilettes modernes. Ce nouveau logement a permis de doubler la capacité de notre accueil !
- En Octobre 2013, cinq places supplémentaires d'urgence ont été ouvertes et, courant 2014 cinq nouvelles places permettent d'accueillir des demandes de plus en plus nombreuses.

- Dès que possible, nous faisons une demande de Logement Social pour celles qui peuvent retrouver une certaine autonomie et nous avertissons l'Assistante Sociale du secteur qui va les suivre.

. Pour le futur, nous verrons ce qu'il est possible de faire, compte tenu de l'augmentation des besoins liés aux problèmes familiaux : divorces et séparations, mariages forcés engendrant précarités ou violences... non seulement pour les femmes, mais aussi pour les enfants « dont 60 % présentent des troubles comparables à ceux dont souffrent les victimes de viols et d'attentats ».

- A noter, enfin, que l'Assistante Sociale du RIALTO a été nommée Référente des Violences Conjugales en Isère...

. Un projet de formation pour les Services de l'Etat est à l'étude, en partenariat avec l'AIV (Aide à l'Information des Victimes).

A chaque jour suffit sa peine, n'est-ce pas ?

Un grand merci et surtout un grand « coup de chapeau » à Mme Paramelle et son équipe pour ce travail social et humaniste dont notre société a tant besoin.

Il est réconfortant de voir que tout n'est pas « noir » dans notre pays et que poussent aussi de belles fleurs de solidarité et de dévouement !

Pour la Commission Sociale :
Jacques GENTIL

Le Pôle Sport Jeunesse et Culture : le Plateau

Le plateau fête ses 8 ans en novembre 2014. Ouverte en 2006, cette structure municipale en gestion associative est aujourd'hui complètement intégrée dans le paysage du secteur 3.

Notre association, portée par des habitants, poursuit son engagement avec le souci ferme d'enrichir son projet et de le rendre accessible à tous. Ce projet doit rester à la portée du plus grand nombre avec la volonté de mixer un public le plus large possible. Le fil rouge est de permettre aux habitants du secteur 3 de mieux vivre ensemble, mais surtout de le faire ensemble...

La saison 2014-2015 offre une diversité d'actions et de partenariats d'une grande richesse, de jolis talents qui nous l'espérons, donneront à toutes et à tous le goût d'y participer pour vivre des moments de qualité, tout près de chez vous.

C'est ainsi que vous avez pu voir passer le 14 septembre dernier, le Velo'tour 2014 dans le PLATEAU. 4000 cyclistes ont pu découvrir notre équipement et le secteur, en famille et dans la bonne humeur.

Les vacances de la Toussaint ont été un véritable succès tant au niveau du nombre des enfants accueillis que sur la qualité des animations proposées par notre équipe d'animation : stage de pleine nature en montagne, sorties VTT, sortie cinéma, patinoire, tournoi multi-sport, sans oublier la traditionnelle fête de Halloween.

Pour les prochaines vacances de Noël, là aussi, nous nous attelons à construire un programme intéressant. Nous travaillons actuellement sur l'organisation de la fête de Noël pour les enfants de notre secteur avec plusieurs partenaires : le FC Mistral, l'AFEV et le Rocher. Cette manifestation aura lieu le 19 décembre 2014 à partir de 16 h 30.

Enfin, grâce encore une fois au partenariat mené avec le collègue Aimé Césaire, la bibliothèque Eaux -Claire Mistral, le Codase Mistral et la MJC Anatole France, nous accueillerons un auteur : Melle Faïza Guène dans le cadre du projet auteur conduit sur ce quartier depuis maintenant quatre ans. Cette rencontre aura lieu le 12 décembre à 18 h à la bibliothèque Eaux-Claire Mistral. Vous pouvez aussi suivre notre actualité à travers notre site : www.leplateau.mistral.fr

Hassen BOUZEGHOUB
Directeur du PLATEAU



Connaître l'histoire de nos Rues

Cours de la Libération et du... Général de Gaulle ! (Première partie)

Charles de Gaulle est le 3ème enfant d'Henri de Gaulle, professeur au 101 rue de Vaugirard à Paris et dont les élèves s'appelleront, entre autres, maréchal Foch ou cardinal Gerlier. Né en 1890, c'est à 14 ans que Charles décide de sa vocation militaire : sous lieutenant au sortir de St Cyr, il choisit l'infanterie, plus proche de la troupe et des hommes.

Premier août 1914, la guerre éclate : blessé dès le 15 août au pied, il sera à nouveau l'année suivante à la main gauche. Puis en mars 1916, blessé grièvement et laissé pour mort sur le terrain, il reprend connaissance dans un hôpital prussien et est transféré dans un camp de prisonnier où il connaît à plusieurs reprises le « gnouf » : le cachot, à cause de ses 5 tentatives d'évasion (l'une par un tunnel ou une autre dans un panier de linge sale !).

Libéré en 1918, il repart en Pologne pour reformer l'armée polonaise puis au Liban et se lance dans de solides études historiques : il rencontre Yvonne Vendroux en 1920 (on raconte que, lors de leur première rencontre, le capitaine Charles de Gaulle renversa sa tasse de thé sur la robe d'Yvonne qui, non seulement lui pardonna mais... accepta de l'épouser !). Leur mariage eut lieu en avril 1921 et, très vite, 3 enfants sont là... dont la petite Anne, « âme blessée » qui sera la croix et la grâce de ce couple forgé par l'épreuve. Anne, à qui l'amour de son père ne manquera jamais, s'éteindra en 1948.

En 1932 et 1934, il publie deux livres prémonitoires : Le fil de l'épée et Vers l'armée de métier dans lequel il développe l'idée de l'arme blindée et des chars d'assaut, idée qui sera refusée par les responsables d'alors, partisans d'un enfermement derrière la « ligne Maginot »... mais étudiée et mise en œuvre dès 1935 par Hitler et ses généraux !

Et les coups de force d'Hitler se succèdent : la Sarre, puis l'Anschluss avec l'Autriche, et enfin la réunion des Sudètes de la Tchécoslovaquie.

En 1938, de Gaulle publie La France et son armée, mais n'arrive pas à convaincre les députés de l'urgence de réarmer et surtout de changer de doctrine militaire face à une armée allemande moderne, puissante et mobile. Le 1er septembre 1939, la guerre éclate avec l'invasion de la Pologne dans une campagne éclair : de Gaulle l'avait pressentie et annoncée dès 1936. C'est la « drôle de guerre » et ses 9 mois d'attente derrière la Ligne Maginot pendant qu'Hitler fourbit ses armes blindées.

Le 10 Mai 1940, c'est la foudroyante offensive où les « panserdivisions », appuyées par l'aviation et ses fameux « stukas », pénètrent et culbutent les armées françaises et anglaises. Seule la résistance des chars du général de Gaulle, nouvellement promu, parvient à repousser provisoirement les blindés ennemis autour de Montcornet. Mais le front s'effondre et c'est l'exode avec un gouvernement qui quitte Paris pour Bordeaux. En Juin 40, alors que Pétain demande l'armistice, de Gaulle quitte Bordeaux dans l'avion de Spears, envoyé spécial de Churchill. Premier miracle, l'appel du 18 Juin 1940 traverse la mer : le général invente cette « flamme de la résistance » qui sera l'espoir de tous ceux qui continuent la lutte : parmi ceux qui l'entendent, Pierre Mendès France ou le capitaine de Hauteclouque (plus connu comme le général Leclerc) ou encore les pêcheurs de l'île de Sein qui prennent tous la mer et arrivent en Grande Bretagne le 24 Juin. Quinze jours plus tard Churchill va reconnaître en de Gaulle le « chef des Français Libres » qui allait continuer la guerre aux côtés des Alliés : « La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre ». Non seulement de Gaulle est le premier à avoir lancé l'appel à la résistance mais, symbole de la Liberté, il deviendra symbole de la République... alors que le gouvernement de Vichy collabore avec l'ennemi, instaure l'infamant port de l'Etoile Jaune pour les Juifs, accepte le pillage du pays au profit de l'effort de guerre des Nazis et envoie sa Milice lutter par les armes contre les maquis du Vercors et autres...

Cette présentation est tirée du livre « de Gaulle - pour mémoire » d'Odile RUDELLE)

Fin de la première partie... par Jacques GENTIL



Pour les fêtes de fin d'année,
réservez vos achats aux commerçants
des Eaux-Claires



Assemblée Générale

de l'Union Des Habitants des Eaux Claires

Jeudi 22 janvier 2015 de 18 h à 21 h

Salle de conférences du Lycée Les Eaux-Claires

1, rue des Eaux-Claires à GRENOBLE

Par votre présence et vos interventions, vous témoignerez de votre intérêt pour la vie dans votre quartier Eaux-Claires.

L'UDHEC souhaite, à cette occasion, rencontrer un très grand nombre d'habitants, Adhérents ou Résidents.

Les candidatures au CONSEIL
d'ADMINISTRATION de l'UDHEC,
doivent être adressées
au Président de l' UDHEC,
31 rue Joseph BOUCHAYER
38100 GRENOBLE

Ordre du jour

• de 18 h à 18 h 45 :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des adhérent.e.s à l'UDHEC (Rapports : moral, financier, des commissions. Elections au Conseil d'Administration). Tout le monde est invité, seuls les adhérents à jour de leur carte 2014 peuvent voter à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

• de 18 h 45 à 20 h 30 :

DÉBAT avec les élu.e.s et technicien.e.s de la Ville : **DEMOCRATIE LOCALE** (Conseils Citoyens.....), **INONDATIONS** (des caves et des sous-sols), **TRANQUILLITE** et **SÉCURITE PUBLIQUE** (actions des polices et des services de la Ville de Grenoble), **URBANISATION** (EHPA....), **DEPLACEMENTS** (transports en commun, pistes cyclables sur routes et trottoirs), **ENVIRONNEMENT** (propreté urbaine, A480, qualité de l'air), **LA METROPOLE GRENOBLOISE**.

• de 20 h 30 à 21 h :

pot de l'amitié offert par l'UDHEC



UDHEC - BULLETIN D'ADHESION 2015

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

COTISATION : 5 EUROS - DE SOUTIEN : 10 € OU +

Règlement par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de l'UDHEC à envoyer au :
31, Rue Joseph Bouchayer - Centre social Eaux-Claires - 38100 Grenoble

- Directeur de publication : R. DARVES-BLANC
31, rue Joseph Bouchayer
- Rédaction : Commission communication
- Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2014
- Tirage : 5 000 exemplaires
- Imprimerie : Imprimerie Notre-Dame
38330 MONTBONNOT - Tél. 04 76 18 56 16

Contact e-mail : udheceauxclaires@yahoo.fr
Site : www.udhec38.com